

# FFEO



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉTUDIANTES EN ORTHOPTIE

# **RAPPORT PARCOURSUP ET ORAUX D'ADMISSION 2024 – 2025**

# SOMMAIRE

<b>I. Introduction</b>	<b>3</b>
A. Objectifs	3
B. Déroulement et conditions	4
<b>II. Profils des candidat.e.s</b>	<b>5</b>
A. Sexe	5
B. Âge	5
C. Régions et localisation	6
D. Bourses et aides	7
E. Emplois	8
<b>III. Parcours des candidat.e.s</b>	<b>9</b>
A. Baccalauréat	9
B. Parcours antérieur à la candidature	9
<b>IV. Procédure Parcoursup</b>	<b>10</b>
A. Découverte de la formation	11
B. Inscription, formulation et confirmation des vœux	12
C. Aspect financier	14
D. Impressions et ressenti des candidat.e.s	15
<b>V. Oraux d'admission</b>	<b>15</b>
A. Convocation	16
B. Présence aux oraux	17
C. Déroulement de l'oral	18
D. Ressenti des étudiant.e.s	20
<b>VI. Admission via Parcoursup</b>	<b>21</b>
A. Phase d'admission principale	21
B. Phase complémentaire	24
<b>VII. Conclusion</b>	<b>25</b>



# I. Introduction

La formation en orthoptie a intégré depuis 2020 la plateforme Parcoursup supprimant ainsi le concours d'entrée à la formation pré-existant. Depuis 2020, les candidatures s'effectuent sur dossier avec un oral si le.la candidat.e est éligible.

L'ensemble des 16 départements proposant la formation d'orthoptie sont présents sur cet espace en ligne. Ils sont réunis en 8 regroupements permettant ainsi aux étudiant.e.s de candidater dans plusieurs départements réunis sous un seul et même vœu. Les étudiant.e.s ont la possibilité d'effectuer jusqu'à 8 vœux en regroupement pour la formation.

Depuis 5 ans maintenant, un rapport d'enquête est effectué par la FFEO (Fédération Française des Étudiant.e.s en Orthoptie). Pour la première fois cette année il regroupe à la fois les candidatures des étudiant.e.s via Parcoursup et les oraux d'admissions proposés par les départements si le.la candidat.e est admissible après étude de son dossier par le jury.

Auparavant proposé en deux rapports, cette réunification a pour objectif de faciliter l'enquête auprès des étudiant.e.s afin de ne proposer qu'un seul et même questionnaire. Le but est également de ne produire qu'un seul rapport pour cette même thématique facilitant ainsi l'accès à l'information pour les futur.e.s étudiant.e.s intéressé.e.s par l'orthoptie.

## A. Objectifs

Ce rapport d'enquête a pour intention de cerner les **profils des candidat.e.s et étudiant.e.s** intégrant notre formation. L'objectif est de recueillir les impressions des étudiant.e.s, de recenser les **différentes modalités** et évolutions des admissions par Parcoursup et des oraux.

L'enquête permet également de soulever les **problématiques rencontrées** par les étudiant.e.s lors de cette procédure d'admission en proposant un espace de libre expression. Ainsi la FFEO peut porter auprès des départements les difficultés rencontrées par les étudiant.e.s afin de trouver et de proposer des solutions pour améliorer les conditions d'admission en orthoptie.



## B. Déroulement et conditions

L'enquête "candidature et oraux d'admission - 2024/2025" a été conçue sous la forme d'un questionnaire comprenant environ 80 questions découpées en deux parties, une concernant Parcoursup et une autre pour les candidat.e.s concerné.e.s par l'oral d'admission. Les questions ont été construites selon les réponses des précédents rapports d'enquête. Sur une période d'un mois, octobre 2024, nous avons sollicité les étudiant.e.s ayant candidaté en orthoptie en utilisant nos différents canaux de communications : nos réseaux sociaux, les associations locales en contact direct avec les étudiant.e.s en première année, etc. Les résultats de l'enquête sont présentés dans le rapport qui suit.

Ce questionnaire anonyme a récolté 122 réponses dont 114 personnes qui sont actuellement étudiant.e.s en première année d'orthoptie dans l'un des 16 départements proposant la formation. Le nombre de réponses est inférieur aux deux rapports réalisés l'année précédente qui avaient récolté environ 200 réponses.

Nous avons recueilli les réponses des candidat.e.s dans les différents départements d'orthoptie. Il est cependant à noter que pour la rentrée 2025/2026, deux nouveaux départements ouvrent leur portes : Besançon et Dijon. Nous ne serons donc pas en mesure de fournir des données pour ces départements.

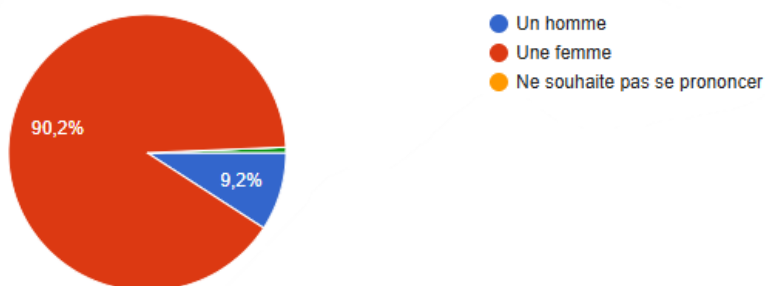
Depuis cette année, Parcoursup propose de visualiser les chiffres d'accès à la formation. Les données à disposition sont calculées à la fin de la phase principale d'admission, mi-juillet. Nous avons donc utilisé les données de la plateforme pour enrichir le rapport lorsqu'elles étaient disponibles pour le département concerné.



## II. Profils des candidat.e.s

Sur l'année 2024, l'ensemble des départements proposait 505 places. Ayant récolté 114 réponses d'étudiant.e.s en première année d'orthoptie, cela représente environ 22,57% d'étudiant.e.s en première année d'orthoptie.

### A. Sexe



Une majorité des personnes candidates sont des femmes. Les hommes représentent moins de 10% selon les résultats de notre enquête. Cet échantillon montre encore que la formation en orthoptie est très prisée par les femmes.

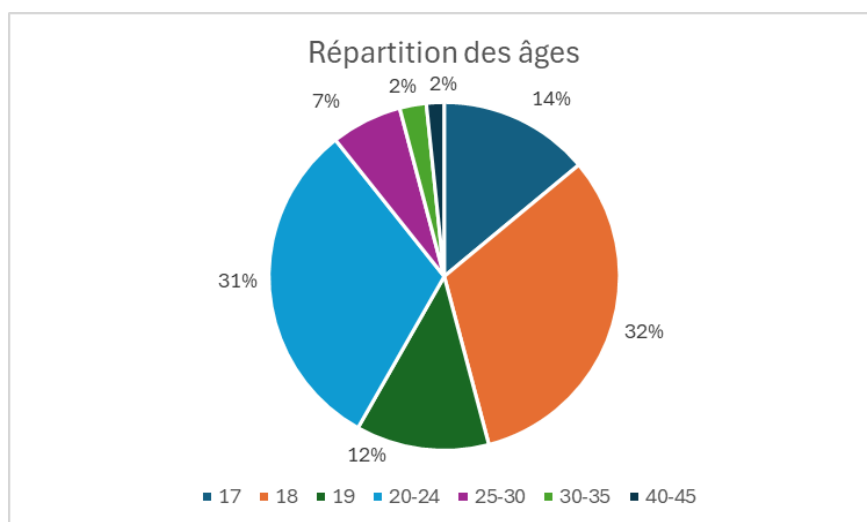
### B. Âge

Une majorité des candidat.e.s ont entre 17 et 18 ans. En effet, elle représente respectivement 14 et 32% de l'échantillon. Cette moyenne d'âge correspond généralement aux étudiant.e.s post-baccalauréat. Ils.elles représentent la majorité des candidat.e.s en orthoptie selon notre enquête soit 45%.

On retrouve également un nombre important de candidat.e.s qui ont entre 19 et 24 ans, correspondant le plus souvent à des étudiant.e.s ayant eu un parcours dans l'enseignement supérieur au préalable. Ils.elles représentent ensemble 43% de l'effectif total.

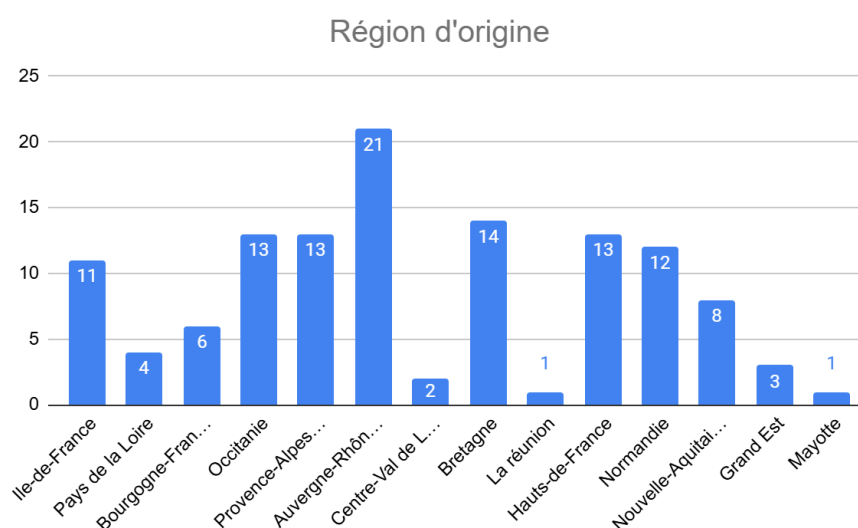
Enfin, on retrouve 11% de candidat.e.s de plus de 25 ans. Parmi lesquel.le.s on retrouve des candidat.e.s âgé.e.s de 30 à 35 ans et de 40 à 45 ans. A noter que la personne la plus âgée ayant répondu à notre enquête a 43 ans.





Nous notons une grande hétérogénéité des profils des candidat.e.s. En effet, nous retrouvons un quasi équilibre entre un effectif correspondant généralement aux étudiant.e.s post-baccalauréat et un effectif plus âgé ayant un parcours universitaire antérieur. En outre, l'âge maximum dépasse les 40 ans, soulignant la présence de personnes en reconversion professionnelle au sein de cet échantillon. Nous pouvons donc constater l'élargissement de la tranche d'âge par rapport à l'année dernière.

### C. Régions et localisation



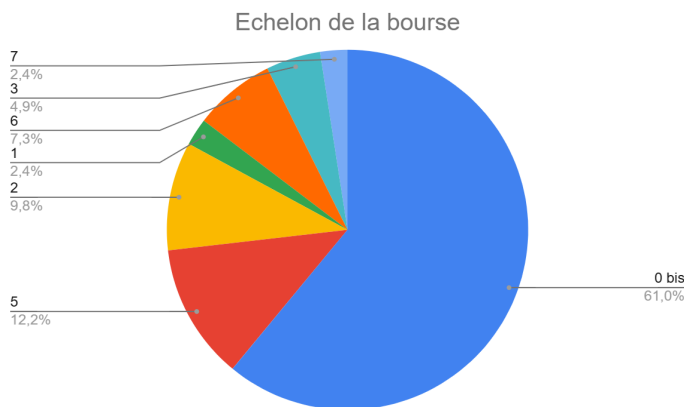
L'origine des candidat.e.s est diversifiée, avec la représentation de 14 régions. Il est cependant important de souligner que la Corse, la Guyane, la Guadeloupe et la Martinique ne sont pas représentées par les étudiant.e.s ayant répondu à notre enquête. Cela nous interroge donc sur l'attrait de la formation pour les candidat.e.s des outre-mers.





## D. Bourses et aides

Sur 122 candidat.e.s, 36,1% déclarent être boursier.ère.s. Cette proportion entre dans la moyenne nationale. En effet, selon une enquête parue le 25 septembre 2024 réalisée par la SIES (Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques) pour le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la proportion de boursier.ère au sein des formations éligibles s'élève à 37,1%, soit une hausse de 0,9 points par rapport à l'enquête réalisée l'année précédente.



Les bourses octroyées varient, s'étalant de l'échelon 0 bis à l'échelon 7. La majorité des étudiant.e.s sondé.e.s, soit 61%, déclarent percevoir une bourse d'échelon 0 bis correspondant à 145€/mois sur l'année 2024.

Le deuxième effectif le plus important est l'échelon 5, où 12,5% des candidat.e.s déclarent la percevoir, cela correspond à 521,12€/mois sur l'année 2024.

77 personnes de l'effectif total ont indiqué percevoir d'autres aides. L'aide majoritaire perçue est l'APL (aide personnalisée au logement), elle représente 81,8%.

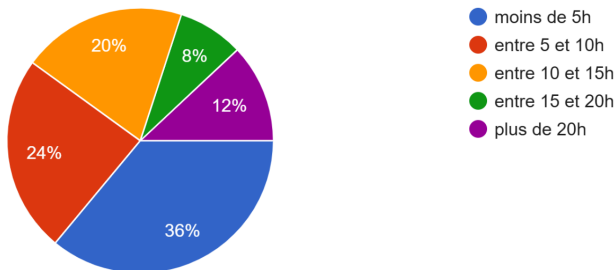
Parmi les autres aides retrouvées chez les candidat.e.s on peut citer le chômage et les aides régionales qui représentent individuellement 6,5%.



## E. Emplois

83,7% des candidat.e.s déclarent ne pas avoir d'emploi en parallèle de leurs études. Pour autant 16% d'entre eux déclarent être en recherche active d'un emploi étudiant.

Étudiant.e.s ayant un emploi



Concernant les 16,6% qui possèdent un emploi étudiant, on constate une grande variation du temps consacré à leur emploi allant de quelques heures à plus de 20h. 36% y consacrent moins de 5h et 24% entre 5 et 10h, 20% y passent entre 10 et 15h.

A la différence de l'année dernière, on constate une nette augmentation de la proportion d'étudiant.e.s qui occupent un emploi. En effet, seulement 8,5% occupaient un emploi, ce chiffre a doublé en un an.

La proportion d'étudiant.e.s occupant un emploi ayant doublé, on peut s'interroger sur le besoin financier des étudiant.e.s en orthoptie. Cette nécessité financière peut avoir un impact notable sur la capacité des étudiant.e.s à consacrer du temps au cours et aux stages, ce qui peut influencer leur réussite académique.

Cette année, la FFEO a publié en début d'année universitaire la 6ème édition de l'indicateur du coût de la rentrée, soulevant les problématiques et les besoins financiers de nos étudiant.e.s pouvant ainsi expliquer cette hausse d'occupation d'emploi étudiant. Cette augmentation bien trop importante souligne les difficultés financières rencontrées par nos étudiant.e.s.

Il serait pertinent d'explorer si les étudiant.e.s sont informé.e.s de l'ensemble des aides et ressources auxquelles ils et elles auraient accès. Une meilleure sensibilisation pourrait atténuer l'impact de la situation économique sur leur investissement académique, contribuant ainsi à l'équilibre et l'égalité des chances.





### III. Parcours des candidat.e.s

#### A. Baccalauréat

L'accès à la formation se fait sous condition de l'obtention du baccalauréat ou d'un équivalent (diplôme d'accès aux études supérieures, qualification ou expérience jugées suffisantes, etc.). Ce diplôme représente pour 68,9% le dernier diplôme obtenu.

Ainsi, une majorité des sondé.e.s ont obtenu leur baccalauréat en 2024 ce qui représente 46,7%. 43,4% des candidat.e.s ont obtenu leur diplôme entre 2018 et 2023.

On constate également une grande diversité entre les anciens baccalauréats généraux (S, L et ES) et le nouveau instauré en 2021, actuellement en vigueur.

27,9 % ont obtenu l'ancien baccalauréat général dont 19,7 % détenteur.rice.s d'un baccalauréat S. 59% ont obtenu le baccalauréat issu de la réforme de 2021. 13,1% des candidat.e.s ont obtenu un baccalauréat professionnel ou technologique.

La proportion de bachelier.ère.s issue de l'ancien modèle décroît depuis plusieurs années. Le constat avait déjà été effectué lors du dernier rapport où ils.elles représentaient 37,2%.

Concernant le choix de spécialité effectué par les candidat.e.s, on retrouve la prédominance d'un profil scientifique. En effet, une majorité privilégie les spécialités Mathématiques, Physique - Chimie et Sciences de la Vie et de la Terre en première. On retrouve plutôt un abandon de la spécialité Mathématiques en terminale. Il faut également souligner qu'on retrouve pour certain.e.s un choix de la spécialité Sciences économiques et Sociales en première.

#### B. Parcours antérieur à la candidature

Plus de la moitié des interrogé.e.s ont eu un cursus universitaire antérieur l'année précédent la candidature en orthoptie. Parmi ces personnes on retrouve notamment les étudiant.e.s dans le domaine de l'optique (BTS, optométrie, etc.) qui représente environ 14% de l'effectif. Les étudiant.e.s en santé (PASS, LAS) représentent 4,9% du groupe. Toutefois, il semble important de souligner que des candidat.e.s ont suivi des parcours moins scientifiques incluant des licences en droit, master en éducation, et autres domaines.

Malgré la disparition du concours d'entrée en orthoptie avec l'apparition de la formation sur Parcoursup, certain.e.s candidat.e.s effectuent encore des classes



préparatoires pour des concours paramédicaux. Cette année cette proportion d'étudiant.e.s représente 3,3%. C'est une nette diminution par rapport à l'année dernière où on avait constaté 5,7% de candidat.e.s dans ces classes préparatoires.

Par ailleurs, il est intéressant de voir que 14 personnes ont choisi de réaliser une reconversion professionnelle, ce qui représente 11,5% du groupe. Nous constatons depuis plusieurs années maintenant que cette proportion de personnes en reconversion diminue passant de 16% en 2022 à 13,3% en 2023.

Ces personnes ont travaillé majoritairement 2 ans avant d'envisager une reconversion professionnelle, elles représentent 35,7% des personnes en reconversion. D'autres candidat.e.s ont travaillé pendant une période allant de 4 à 6 ans avant d'envisager d'intégrer la formation d'orthoptie.

On remarque une réelle diversification des profils candidats ce qui nous permet de souligner l'impact potentiel de l'épreuve orale d'admission.

Cependant, on peut s'interroger sur la diminution de la proportion des personnes en reconversion. Est-ce que ces candidatures diminuent par manque d'informations ou pour raison financière : les coûts de la formation continue étant souvent très élevés.

## IV. Procédure Parcoursup

Nous avons choisi de poser des questions concernant le ressenti des étudiant.e.s lors de la procédure Parcoursup. L'objectif est de proposer des zones de libres expressions et de conseils à transmettre aux futurs candidat.e.s.

Sur l'ensemble de l'effectif, 86,1% tentaient pour la première fois une candidature en orthoptie via Parcoursup. Pour 9,8%, il s'agissait de la deuxième candidature.

Avant de candidater, plus de trois quarts des candidat.e.s ont effectué un stage en orthoptie. Les structures préférées sont principalement le cabinet libéral par 87,2% des candidat.e.s puis dans un centre ophtalmologique par 24,8% et enfin à l'hôpital par 10,3% des candidat.e.s.

Ces données montrent le véritable attrait pour la pratique libérale et l'intérêt des candidat.e.s à découvrir la profession avant de candidater.

Environ trois quarts des sondés étaient accompagnés durant la procédure : 52,5% par des proches et 19,7% par des organismes externes. Ces organismes sont principalement le lycée (54,5%) et les centres d'orientation (18,2%). Néanmoins, 27,9% des candidat.e.s n'étaient pas accompagnés lors de la procédure.



## A. Découverte de la formation

La manière dont les candidat.e.s découvrent la formation en orthoptie est cruciale. 70 personnes ont découvert l'orthoptie via des recherches personnelles, cela représente 57,4% des candidat.e.s. 60,6% des personnes intéressées par la formation l'ont découvert lors d'un besoin personnel ou celui d'un proche, d'une consultation chez l'orthoptiste. Seulement 32% ont découvert la profession via des journées portes ouvertes ou lors de salons d'orientation.

Ces données soulignent le fait que l'orthoptie reste une profession très méconnue. La majorité des candidat.e.s découvrent cette profession par des recherches personnelles ou lors d'une consultation le/la concernant ou concernant un proche.

La présence d'étudiant.e.s et/ou professionnel.le.s lors des journées portes ouvertes ou des salons d'orientation permettrait d'accroître l'attractivité de notre profession.

Pendant la période d'exploration des formations sur Parcoursup, les candidat.e.s ont accès à une fiche d'information pour chaque département d'orthoptie en France. Ces fiches contiennent des renseignements sur les départements d'orthoptie et la formation, ce qui peut aider les étudiant.e.s à mieux comprendre les différences de chaque département d'orthoptie.

Dans l'ensemble, plus de 60% des étudiant.e.s étaient satisfait.e.s des informations présentées. Cependant, plus de 30% déclarent que des améliorations pourraient être apportées, un chiffre stagnant depuis plusieurs années qui souligne l'absence d'actions concrètes pour améliorer l'accès aux données.

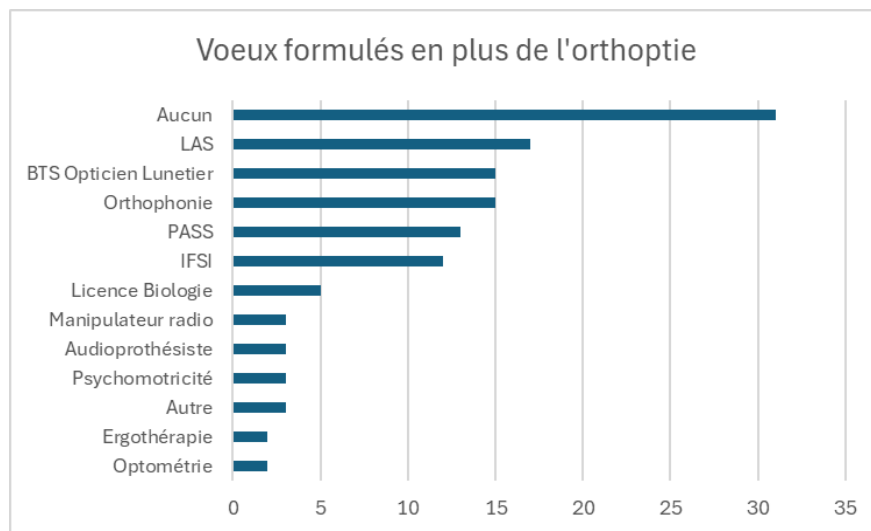
Les étudiant.e.s auraient par exemple voulu plus d'informations sur le fonctionnement des regroupements, sur les attendus des oraux d'admission. Également avoir accès aux modalités d'enseignements parfois peu accessibles selon les départements, sur la mobilité à avoir lors des stages et des cours, sur les frais à engager pour rejoindre et poursuivre la formation.

Pour permettre l'accès à ces informations, il serait intéressant de pouvoir mettre en relation les étudiant.e.s en orthoptie et les candidat.e.s à travers de journées d'immersion lors de cours de première année par exemple.



## B. Inscription, formulation et confirmation des vœux

Pour 95,9% du groupe, la formation en orthoptie était le premier choix. Néanmoins, il est pertinent de noter qu'une proportion significative des candidat.e.s, soit 76,23%, ont formulé d'autres vœux en plus de leur souhait d'intégrer la formation en orthoptie. Les formations les plus fréquemment demandées en parallèle incluent la PASS (Parcours d'accès spécifique santé), la LAS (Licence accès santé), une licence en biologie, le certificat de capacité en orthophonie, un BTS opticien-lunetier, et l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), reproduisant ainsi les tendances de l'année académique précédente. Cette pluralité de choix reflète la diversité des aspirations et des parcours des candidat.e.s.



En examinant de plus près les vœux formulés, nous constatons que la majorité d'entre eux demeurent ancrés dans le domaine de la santé, avec une orientation particulière vers le secteur scientifique et paramédicaux, englobant des choix tels que audioprothésiste, podologue et bien d'autres.

Lorsque les candidat.e.s expriment leur préférence pour la formation en orthoptie via Parcoursup, ils ont la possibilité de sélectionner un département spécifique ou de choisir parmi les regroupements de départements. En effet, certains départements d'orthoptie opèrent de manière autonome, tandis que d'autres se regroupent. Les regroupements en question sont les suivants :

- Le regroupement Rennes/Tours/Nantes
- Le regroupement Lyon/Marseille/Clermont-Ferrand
- Le regroupement Paris "Université de Paris"/"Sorbonne Université" ainsi que les sites délocalisés respectivement Nevers et la Martinique
- Le regroupement Montpellier/Bordeaux
- Le regroupement Strasbourg/Amiens/Caen



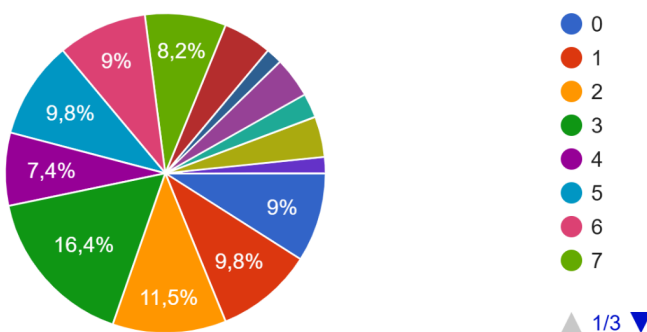
- En revanche, Lille, Limoges et Toulouse sont des départements indépendants. A noter que suite à l'inclusion de deux nouveaux départements (Dijon et Besançon) pour la rentrée 2025, le regroupement Strasbourg/Amiens/Caen sera modifié.

Chaque candidat.e a la possibilité de formuler jusqu'à cinq vœux de regroupement en orthoptie. De plus, il ou elle peut détailler davantage ses préférences en faisant des sous-vœux, ce qui signifie qu'il est possible de spécifier le ou les départements qui suscitent l'intérêt au sein des regroupements. Il est ainsi possible de formuler jusqu'à 16 sous-vœux au total.

Nous avons consacré une attention particulière à l'examen du nombre de vœux et de sous-vœux émis par les candidat.e.s.

Il est à noter que 12,3% des candidat.e.s ont formulé un seul vœu de regroupement. Cependant, il est tout aussi important de constater que 78,7% des candidat.e.s ont exprimé plusieurs vœux de regroupement, variant entre 2 et 5, un chiffre en nette augmentation par rapport à l'année précédente.

Nombre d'oraux effectués

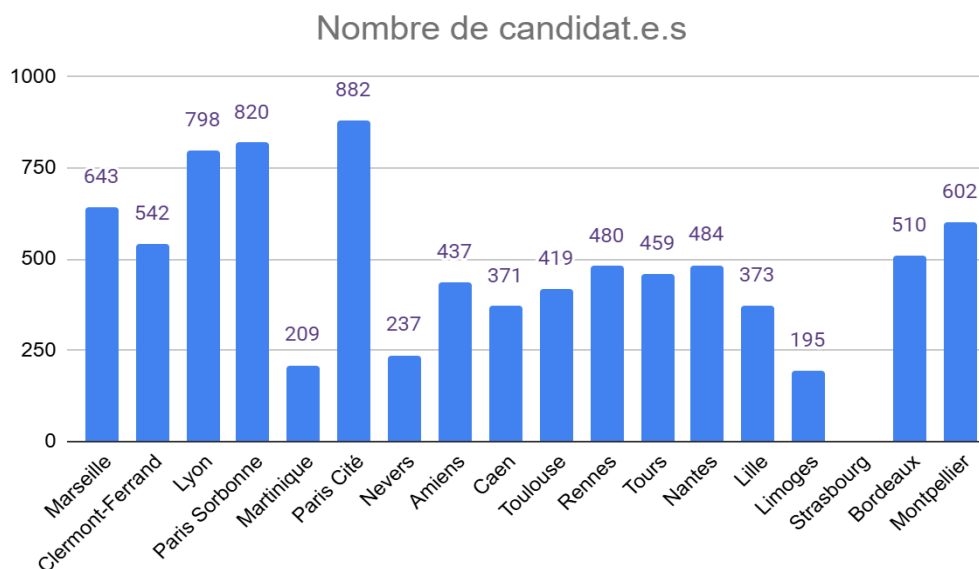


En comparaison avec l'année précédente, on remarque un net changement concernant les sous-vœux. En effet, l'année dernière, les candidat.e.s avaient exprimé entre 1 et 3 sous-vœux pour environ 55% d'entre elles.eux. Aujourd'hui, les résultats sont moins concentrés et semblent plus éparpillés entre 0 et 7 sous-vœux effectués.

Cela montre la volonté des candidat.e.s à mettre toutes les chances de leur côté pour réussir l'admission en orthoptie.



Avec les données proposées par Parcoursup cette année, nous avons pu récolter le nombre de candidatures émises pour chaque département. A noter qu'il n'y a pas de données disponibles pour le département de Strasbourg. Les départements les plus prisés sont ceux situés en Ile-de-France et celui de Lyon.



Selon les réponses à l'enquête, les étudiant.e.s semblent pour la majorité privilégier les départements proches de chez leur famille/proche. La vie étudiante présente dans la ville d'implantation du département et la connaissance d'étudiant.e.s présent.e.s dans ce département semble venir ensuite en seconde position. La réputation et les journées portes ouvertes ne semblent pas influencer les candidatures.

### C. Aspect financier

Nous avons également interrogé les candidat.e.s sur l'aspect financier lié aux candidatures. En effet, pour chaque vœu formulé, c'est-à-dire pour chaque regroupement, les étudiant.e.s doivent s'acquitter de frais de dossier de 80€.

Ainsi, si un candidat souhaite candidater dans les 5 regroupements et dans les 3 départements non inclus dans les regroupements cela représente un budget de **640€**. Les étudiant.e.s boursier.ère.s sont exempté.e.s de ces frais.

Autrefois légitimés par l'organisation du concours d'entrée, aujourd'hui ils sont dédiés à l'oral d'admission auxquels de nombreux.se.s candidat.e.s ne participeront pas.





Nous avons demandé aux candidat.e.s si ces frais de dossier avaient constitué un frein pour le nombre de vœux formulés et 49,2% d'entre elles.eux ont répondu positivement.

Ces constatations révèlent une nouvelle fois que la situation financière des étudiant.e.s a un impact sur leurs études, même avant leur entrée dans la formation. Cela soulève des questions importantes concernant l'égalité des chances.

## **D. Impressions et ressentie des candidat.e.s**

Comme lors des années précédentes, nous avons cherché à comprendre les ressentis des candidat.e.s au cours de la procédure Parcoursup.

Lors de la phase d'inscription et de formulation de leurs vœux, le sentiment de stress et de peur est revenu fréquemment, caractéristique de cette période cruciale. Cependant, nous avons également identifié une part de joie et d'enthousiasme à l'idée de prendre des décisions relatives à leur orientation.

Dans le cadre de cette même phase, nous avons demandé aux candidat.e.s quels aspects de la constitution de leur dossier Parcoursup pouvaient s'avérer problématiques. Dans l'ensemble, ils.elles n'ont pas rencontré de difficultés majeures. La difficulté la plus souvent évoquée est l'inscription et la rédaction de la lettre de motivation.

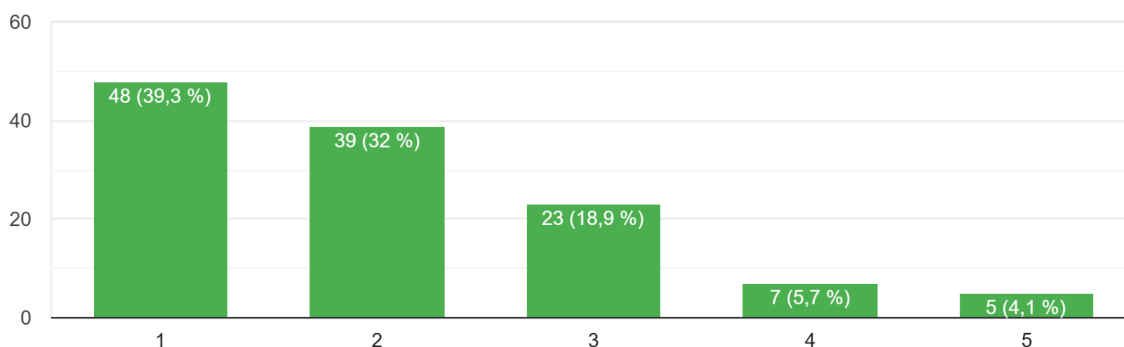
## **V. Oraux d'admission**

L'oral d'admission constitue une partie essentielle du parcours du.de la candidat.e pour entrer en orthoptie. Après la sélection des dossiers, les départements convoquent les étudiant.e.s afin d'effectuer un entretien avec un jury.

Cette procédure ambitionne d'apprécier de manière plus approfondie les compétences, les motivations et les aptitudes des candidat.e.s à travers des échanges directs avec les professionnel.le.s du domaine.



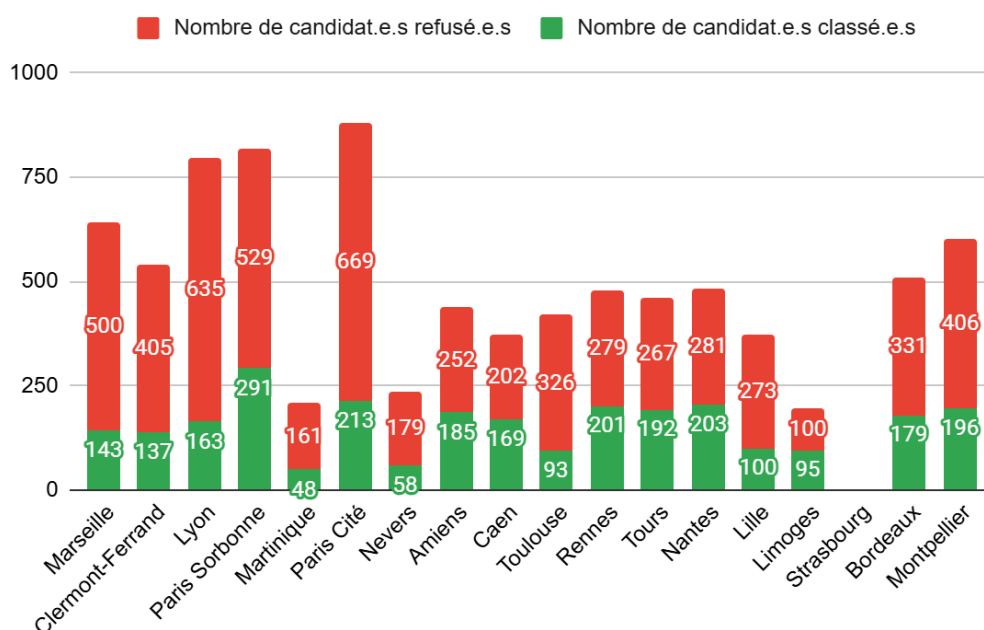
Ces entretiens varient et prennent différentes formes selon les départements. Lors de notre enquête, les étudiant.e.s étaient invité.e.s à évaluer sur une échelle de 1 à 5 (1 : oui absolument ; 5 : pas du tout) s'ils.elles comptaient sur l'oral pour se démarquer des autres candidat.e.s. Le résultat est sans appel, plus de la moitié des candidat.e.s comptaient sur cet entretien pour se démarquer des autres.



## A. Convocation

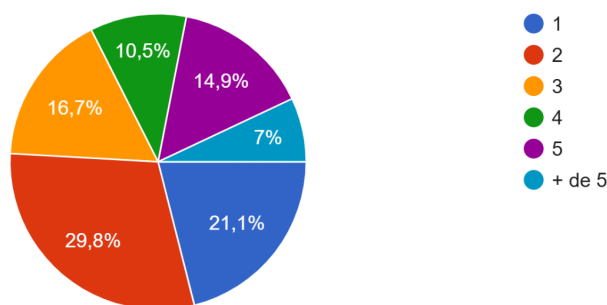
Le graphique suivant (issues des données Parcoursup) présente le nombre de candidat.e.s classé.e.s par la formation et le nombre de candidat.e.s refusé.e.s. Ces deux ensembles constituent le nombre total de candidat.e.s pour chaque formation.

Les candidat.e.s classé.e.s sont ceux qui étaient en position de recevoir une proposition d'admission c'est-à-dire qu'ils avaient passé l'ensemble des épreuves demandées par la formation à savoir sélection du dossier et oral d'admission.



On remarque une grande disparité selon les départements. Cependant, nous n'avons pas de données précises fournies par Parcoursup concernant le nombre d'étudiant.e.s convoqué.e.s à l'oral car il est possible que des étudiant.e.s ne se soient pas présenté.e.s à l'oral ou ne l'ai pas réussi. Ils.elles n'ont donc pas été classé.e.s.

Nombre d'entretiens auxquels les candidat.e.s ont été convoqués



114 répondant.e.s au questionnaire ont été convoqué.e.s aux oraux d'admissions. Environ un tiers des étudiant.e.s interrogé.e.s ont été convoqué.e.s à 2 entretiens. Seulement 20% de ce groupe n'était convié qu'à un seul entretien et plus de 7% étaient conviés à plus de 5 oraux différents. 42% des candidat.e.s étaient convoqué.e.s pour effectuer entre 3 et 5 oraux.

## B. Présence aux oraux

Les résultats de notre enquête révèlent un point important. Sur les 114 candidat.e.s ayant participé.e.s aux oraux d'admission 18,4% ne se sont pas présentés à tous les oraux auxquels ils ou elles étaient convoqué.e.s.

Cette tendance soulève des questions sur les facteurs qui pourraient décourager les candidat.e.s à participer à l'entretien pouvant compromettre leur chance d'accéder à la formation. Nous avons ainsi proposé une zone de libre expression dans notre questionnaire.

Plusieurs motifs ressortent, le principal étant financier. En effet, de nombreux candidat.e.s évoquent le fait que l'oral se tenant en présentiel, il est impossible pour beaucoup de financer le moyen de transport et de logement lors de la période des oraux.

De plus, les oraux se déroulent souvent à la même période sur un court moment. Nombreu.x.ses sont celles et ceux qui soulève une problématique importante : plusieurs départements effectuent les oraux au même moment, imposant un défi logistique aux étudiant.e.s. Ainsi, un.e étudiant.e convoqué.e.s pour les deux ne pourra se présenter à la fois au Nord et au Sud de la France en une seule et même journée. Ces étudiant.e.s doivent donc effectuer un choix entre deux département divisant drastiquement leur chance d'accéder à la formation.



Enfin, un dernier frein apparaît, plusieurs étudiant.e.s relèvent le fait que les oraux se tiennent sur la période de partiel de la formation suivie. Ne pouvant pas abandonner des examens importants pour valider leur année, ils.elles ne se sont pas présenté.e.s aux oraux. Cette même situation se présente chez certain.e.s lycéen.ne.s qui évoquent la peur de manquer trop de cours dans leur spécialité pouvant impacter leur réussite au baccalauréat.

Le fait que de nombreux candidat.e.s ne se présentent pas aux oraux constitue une perte de chance pour accéder à la formation. Un choix leur est imposé car l'organisation inter-départementale n'est pas optimale. **Ces candidat.e.s volontairement absent.e.s représentent également une perte de chance pour les candidat.e.s sur liste d'attente qui auraient pu être convoqué.e.s aux oraux et bénéficier de ces places vacantes.**

### C. Déroulement de l'oral

Pour chaque département en orthoptie, nous avons demandé aux étudiant.e.s d'expliquer le déroulement de leur entretien.

- Regroupement des départements : Marseille - Lyon - Clermont-Ferrand
  - Durée de l'entretien entre 10 et 15 min
  - Temps de préparation d'entre 10 et 20 min
  - Préparation d'une question tirée au sort avant l'entretien avec le jury
  - Réponse à la question lors de l'entretien, explications du cursus personnel, de la motivation et de la connaissance du métier
  
- Regroupement des départements : Rennes - Tours - Nantes
  - Durée de l'entretien entre 15 et 20 min
  - Présentation personnelle puis échange avec le jury
  - Tirage au sort d'une ou plusieurs questions de culture générale
  
- Regroupement des départements : Paris Sorbonne - Paris Cité
  - Durée de l'entretien entre 15 et 20 min
  - Explications du cursus personnel, de la motivation, de la connaissance du métier et questions de culture générale



- Regroupement des départements : Bordeaux - Montpellier
  - Durée de l'entretien entre 10 et 15 min
  - Présentation personnelle, explications de la motivation, de la connaissance du métier et questions sur la connaissance de la formation
  
- Regroupement des départements : Amiens - Caen - Strasbourg
  - Durée de l'entretien entre 15 et 20 min
  - Temps de préparation 10 min
  - Questionnaire à remplir lors du temps de préparation puis échange avec le jury, présentation personnelle, explications de la motivation, de la connaissance du métier, et questions sur la connaissance de la formation
  
- Département de Lille
  - Durée de l'entretien entre 5 et 15 min
  - Présentation personnelle, explications de la motivation, de la connaissance du métier et questions sur la connaissance de la formation
  
- Département de Limoges
  - Durée de l'entretien entre 20 et 30 min
  - Temps de préparation entre 10 et 20 min
  - Première partie constitué d'un échange avec le jury : présentation personnelle, explications de la motivation, de la connaissance du métier, et questions sur la connaissance de la formation
  - Deuxième partie après un temps de préparation sur l'explication et l'analyse d'un texte/article
  
- Département de Toulouse
  - Durée de l'entretien environ 10 min
  - Présentation personnelle, explications de la motivation, de la connaissance du métier, questions sur la connaissance de la formation et échanges avec le jury

L'analyse du déroulement des oraux sur l'ensemble des départements révèle des problématiques déjà connues et soulignées par la FFEO. En effet, depuis plusieurs années maintenant nous constatons l'hétérogénéité du déroulement des



entretiens à la fois dans la variabilité de la durée, dans la forme et dans le contenu de cet oral.

Il est nécessaire de construire et d'établir des lignes directrices nationales pour assurer une évaluation cohérente et équitable des candidat.e.s afin d'offrir les mêmes chances à tous. Il est plus que souhaitable d'harmoniser les pratiques et les grilles d'évaluation à l'échelle nationale pour garantir l'équité et la transparence du processus de sélection.

## D. Ressenti des étudiant.e.s

Les répondant.e.s à notre enquête ont eu la possibilité d'évaluer de 1 à 5 les capacités d'écoute ressenties du jury.

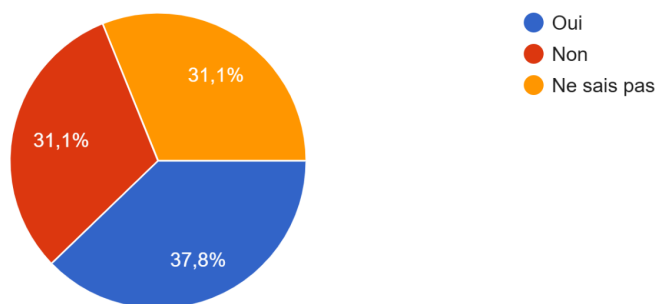
L'expérience des étudiant.e.s lors des oraux est très variable selon les individus. En effet, certain.e.s expriment un sentiment positif à la suite des oraux, soulignant l'échange et l'intérêt que portait le jury. C'est le cas dans la majorité des départements.

Pourtant, d'autres ne se sont pas senties écoutés lors de l'entretien avec un jury désintéressé et interrompant les réponses.

Certains candidat.e.s soulignent également le fait qu'ils.elles n'ont pas eu l'occasion de montrer leur motivation et d'expliquer leur parcours car le jury se concentrait uniquement sur des questions de culture générale et de connaissance liés à la santé.

Ces observations mettent en évidence l'importance de la formation du jury pour améliorer l'expérience des candidat.e.s car l'approche utilisée peut grandement influencer le déroulé de l'oral pour le.la candidat.e.

L'oral permet-il de se démarquer ?



Nous avons également interrogé les étudiant.e.s pour savoir s'ils.elles pensaient que l'oral avait permis de les démarquer des autres candidat.e.s.





Les réponses à cette question sont très homogènes entre les départements. En effet, plus de 35% considèrent que l'oral d'admission leur a permis de se démarquer des autres candidat.e.s.

Cependant, il est important de souligner qu'environ 60% n'ont pas ressenti l'oral comme une chance de se démarquer. En effet, parmi eux, la moitié ne sait pas si l'oral a su faire la différence ; ces étudiant.e.s soulignent les difficultés à cerner les attentes du jury.

Dans la zone d'expression libre de nombreux.ses candidat.e.s soulignent le besoin d'une meilleure organisation lors de l'accueil des candidat.e.s admissibles aux oraux. Les étudiant.e.s rapportent essentiellement le besoin d'une meilleure gestion du temps et également la difficulté à retrouver les salles, lorsqu'ils.elles sont inconnus de l'établissement, par l'absence de signalisation.

Ces éléments, déjà présents lors du rapport de l'année précédente, contribuent au stress des candidat.e.s déjà angoissé.e.s par l'épreuve.

## VI. Admission via Parcoursup

Après la sélection des dossiers puis l'entretien pour les candidat.e.s concerné.e.s, les départements d'orthoptie informent via la plateforme Parcoursup si les candidat.e.s sont retenus ou non. Les admissions se déroulent en deux étapes : une phase principale et une phase complémentaire.

### A. Phase d'admission principale

La phase principale d'admission est la première phase de Parcoursup où les formations proposent ou non une admission aux candidat.e.s. Elle se déroule généralement à partir du mois de juin et se poursuit jusqu'au mois de juillet.

Trois types de réponses sont possibles pour les candidat.e.s en orthoptie :

- Oui : la personne est acceptée dans la formation
- En liste d'attente : la personne est dans l'attente qu'une place se libère dans la formation
- Non : la personne est refusée de la formation

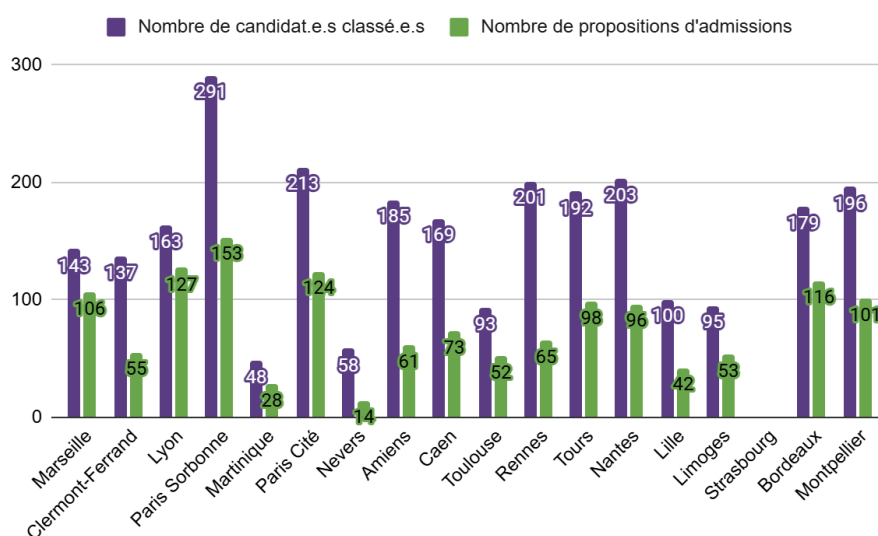
A noter que lorsqu'un.e candidat.e. a effectué un vœu avec un regroupement, au sein même du regroupement il est possible de retrouver différentes réponses des départements. En effet, il est possible d'être en liste d'attente, d'être refusé ou accepté dans un ou l'ensemble des sous-vœux.



Pour 50% des sondé.e.s ont été accepté.e.s dès le premier jour de la phase d'admission principale.

34,4% de l'effectif interrogé a été concerné par un ou plusieurs refus lors de la phase d'admission principale dont 17,2% dans au moins 1 voeu.

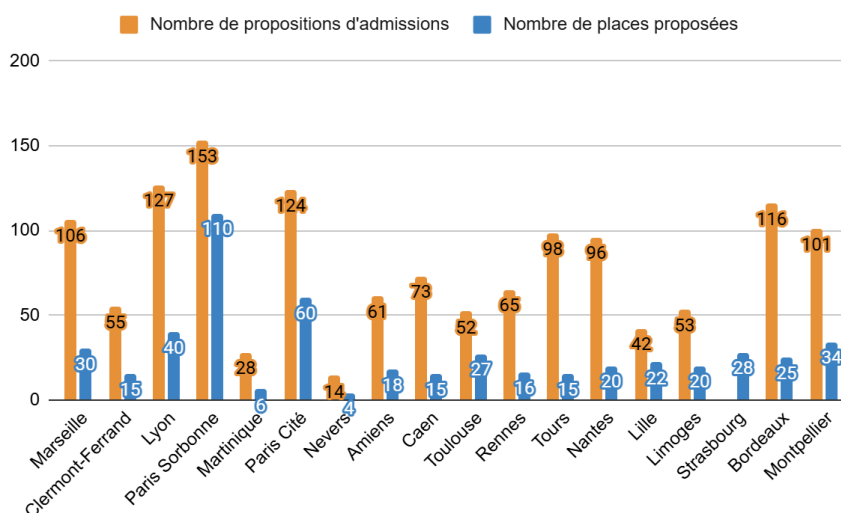
Voici un graphique issu des données proposées par Parcoursup. Il représente le nombre d'admissions proposées par les départements lors de la phase principale d'admission par rapport à la proportion de candidat.e.s classé.e.s à la suite des sélections par dossiers et de l'oral d'admission.



Avec ces données nous notons qu'environ la moitié, voire plus selon les départements, des personnes candidates classées qui ont donc effectué l'oral d'admission n'auront pas de propositions pour intégrer la formation. Les départements de Marseille et Lyon semblent échapper à cette tendance.

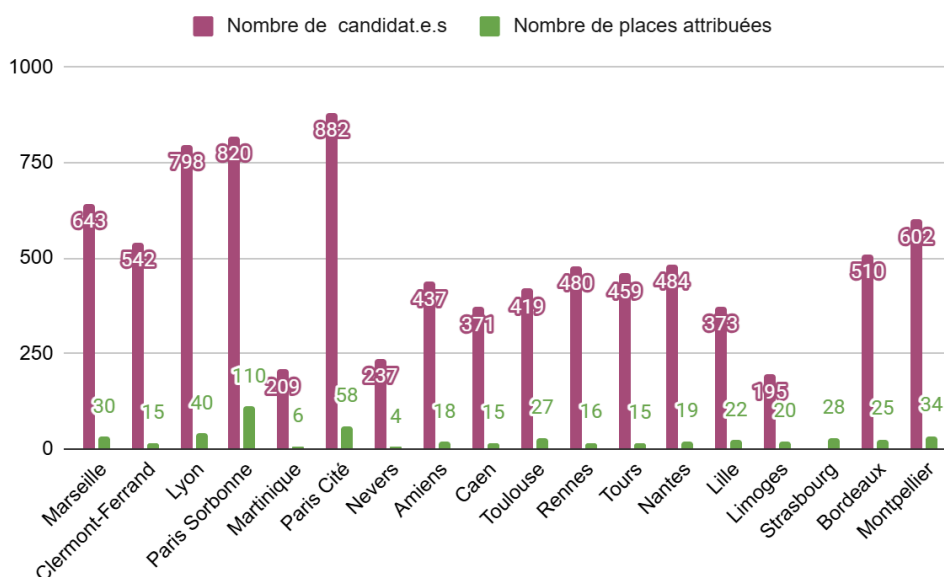


Le graphique ci-dessous représente le nombre de propositions d'admission par rapport au nombre de places proposées par chaque département. Les données sont issues de Parcoursup. Il est intéressant de voir que l'ensemble des départements effectuent des propositions d'admission correspondant au double parfois au triple du nombre de places dont ils disposent.



Ce graphique explique donc les nombreux.ses étudiant.e.s en liste d'attente lors de la phase principale. En effet, 87,7% sont concernés par cette étape selon notre étude. La majorité ayant entre 1 et 4 vœux en liste d'attente.

Ce dernier graphique représente le nombre de places attribuées par rapport aux nombres de candidat.e.s au total. Ainsi, sur l'ensemble des personnes candidates en orthoptie, très peu accèdent finalement à la formation.



Lorsqu'un vœu est refusé, les candidat.e.s ont la possibilité de demander des précisions pour comprendre les motifs de ce refus, ainsi que les critères initialement attendus. Cette démarche de demande de précision a été entreprise par seulement 3 personnes, ayant formulé 1 ou 2 requêtes en la matière. Notons tout de même que 23 personnes étaient conscientes de cette possibilité. Nous pouvons nous demander pourquoi cette démarche n'est pas plus effectuée par les candidat.e.s. Ont-ils.elles été accepté.e.s dans un autre département ? Ou peut-être ne voyaient-ils-elles pas d'intérêt à comprendre les raisons de leur refus ?

Malgré certains refus, 95,4% des candidat.e.s ne souhaitent pas modifier leur orientation, tandis que 4,6% envisagent un changement. Une fois de plus, dans cette phase d'admission principale, le sentiment de stress est récurrent, mais il est accompagné d'une joie et d'un enthousiasme importants à l'idée d'être accepté.e dans la formation et le département de leur choix.

## **B. Phase complémentaire**

La phase complémentaire s'adresse aux personnes qui n'ont pas pu obtenir les vœux de leur choix. La plateforme propose de postuler pour des places dans des formations incomplètes.

Au total, 13,9% des répondant.e.s ont pris part à cette phase. Ce chiffre est en légère augmentation par rapport à l'année précédente où seulement 10,9% y avaient participé.

Il serait intéressant pour le prochain rapport d'étudier le nombre de places disponibles en orthoptie après la phase principale d'admission. Nous ne disposons pas de ces statistiques par la plateforme car le calcul des données s'effectue jusqu'à mi-juillet uniquement correspondant à la phase principale.

Concernant les 8 personnes refusé.e.s en orthoptie cette année, ils et elles ont exprimé leur intention de candidater à nouveau l'année suivante. Les motivations sont variées mais les candidat.e.s refusé.e.s sont déterminé.e.s à poursuivre leurs projets professionnels.

Finalement, 96,7% des étudiant.e.s ont rejoint le département dans lequel ils.elles souhaitaient le plus aller. Actuellement, 7 personnes envisagent un transfert de leur inscription vers un autre département, 3 autres hésitent à réaliser cette demande. Les raisons envisagées concernent pour 50% des concerné.e.s une volonté de se rapprocher de leur domicile familiale. 2 autres personnes révèlent



vouloir transférer leur dossier dans un département où les cours se déroulent en présentiel car il est difficile de suivre les cours à distance.

Cette dernière raison est pour la première fois évoquée. L'émergence des antennes rattachées à des départements proposant uniquement du distanciel est récente dans notre formation. La FFEO **s'inquiète du suivi académique** proposé par ces départements. Il serait intéressant d'étudier avec précision les raisons poussant des étudiant.e.s à candidater dans ces départements délocalisés et d'enquêter sur le **suivi proposé** par le département de rattachement.

## VII. Conclusion

Ce cinquième rapport sur le déroulement des admissions en orthoptie via Parcoursup et les oraux d'admission met en évidence des constats récurrents, mais également des défis nouveaux qui méritent une attention particulière.

Parmi ces constats, la prédominance des candidatures féminines reste notable, tout comme la diversification des profils, avec une proportion équilibrée entre étudiant.e.s post-baccalauréat et candidat.e.s ayant déjà un parcours universitaire.

Ce rapport souligne également l'absence de représentation de notre profession auprès des futurs étudiant.e.s.

Des actions ciblées doivent être menées pour promouvoir l'orthoptie. La présence de professionnel.le.s et d'étudiant.e.s lors des journées portes ouvertes, des forums d'orientation et sur les plateformes numériques est une piste essentielle pour améliorer l'attractivité de la formation.

La FFEO s'inquiète également de l'augmentation significative du nombre d'étudiant.e.s occupant un emploi qui est un signal fort de la pression économique. Ce besoin financier peut nuire à leur capacité à consacrer suffisamment de temps aux cours et aux stages, ce qui pourrait avoir des répercussions sur leur réussite académique.

Les frais de candidature actuels posent également des questions d'équité. Ces frais, ne semblent plus justifiés à l'heure où l'épreuve d'admission repose essentiellement sur un oral. Nous souhaiterions plus de transparence des départements afin de connaître les vraies dépenses engendrées par la sélection Parcoursup et les oraux d'admission.

L'hétérogénéité des pratiques lors des oraux constitue également une problématique centrale. La variabilité dans la durée, la forme et le contenu des entretiens compromet l'équité et la transparence du processus de sélection. Ces disparités, déjà signalées par la FFEO dans les éditions précédentes, soulignent la nécessité de réformer en profondeur les procédures d'évaluation.

Il est impératif d'établir des lignes directrices nationales pour uniformiser la



durée, le contenu et les modalités des oraux d'admission. Ces directives devraient inclure des grilles d'évaluation standardisées, garantissant une évaluation équitable des candidat.e.s, quel que soit le département ou le regroupement choisi.

Une formation systématique et approfondie des jurys devrait également être mise en place pour les sensibiliser à l'importance de l'écoute active, de la bienveillance et de l'équité.

Enfin, l'émergence récente de départements proposant uniquement des cours à distance soulève des préoccupations quant à la qualité de l'enseignement et au suivi académique offert aux étudiant.e.s.

Les départements proposant des cours à distance doivent être soumis à des critères stricts pour garantir un enseignement de qualité. Un suivi pédagogique renforcé est nécessaire pour répondre aux besoins des étudiant.e.s et éviter une disparité entre formations en présentiel et à distance.

Ces propositions visent à bâtir un système d'admission en orthoptie plus inclusif, transparent et équitable. En harmonisant les pratiques d'évaluation, en réduisant les barrières financières et logistiques, et en renforçant la promotion de la profession, il est possible de garantir une meilleure représentativité des candidat.e.s. La mise en œuvre de ces suggestions requiert un engagement et une coordination étroite entre les institutions, les départements et les acteurs de la formation en orthoptie.

**Apolline LEVRESSE,**

*Chargée de Mission Orientation et Insertion Professionnelle, 2024 - 2025*

[orientation@ffeo.org](mailto:orientation@ffeo.org), [insertion-pro@ffeo.org](mailto:insertion-pro@ffeo.org)

